

*Questions orales*

Le ministre pourrait-il nous dire s'il va révéler ces renseignements à l'appel des motions, si cela sera noté au budget, si cette information nous sera confirmée par le Conseil du Trésor, et enfin si nous devons demander au vérificateur général un rapport particulier sur la question?

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, ces chiffres seront publiés lorsque nous présenterons notre budget.

**M. Clark:** Quand donc?

**M. Chrétien:** Nous allons présenter un budget. Et si le député veut faire inscrire une question au *Feuilleton*, je verrai si je puis y répondre.

**Des voix:** Quand présenterez-vous le budget?

**M. Chrétien:** Bientôt.

L'ESCOMPTE DE L'EMPRUNT LANCÉ À NEW YORK

**M. Gordon Ritchie (Dauphin):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse également au ministre des Finances. Étant donné que l'emprunt que le gouvernement lance actuellement à New York est déjà escompté, puis-je demander au ministre s'il s'attendait à cet événement inhabituel et déconcertant?

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, l'émission d'obligations a été sur le marché ce matin, et suivant les gens qui en font la distribution, le marché a très bien réagi.

[Traduction]

**M. Ritchie:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné la perte supplémentaire de 700 millions de dollars en réserves de devises jusqu'à présent ce mois-ci, le gouvernement a-t-il l'intention de faire de nouveaux emprunts à l'étranger, alors que le premier ministre va justement prononcer ce soir à New York un discours du genre «Nous sommes ruinés, soyons donc gentils avec les banquiers».

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, tout d'abord le député cite des chiffres imaginaires.

**M. Stevens:** Nous ne nous sommes pas trompés jusqu'à présent.

**M. Chrétien:** Nous révélerons au début du mois prochain le montant de nos réserves et à l'heure actuelle aucun chiffre tel que celui qui vient d'être cité n'a encore été diffusé.

\* \* \*

[Français]

LES LANGUES OFFICIELLES

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT APPROUVE LA DÉCLARATION DE M. LAURIN SUR LA FAÇON DONT LE QUÉBEC ENTEND TRAITER LES ENFANTS DES FONCTIONNAIRES

**M. Irénée Pelletier (Sherbrooke):** Monsieur le président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. A la

[M. Kempling.]

suite de la visite samedi dernier dans les cantons de l'Est du ministre d'État au développement culturel du Québec, l'honorable Camille Laurin, et de sa déclaration relative au projet fédéral de décentralisation à l'effet que le gouvernement du Québec est disposé à accorder six ans aux fonctionnaires fédéraux qui s'établiront au Québec où ils pourront envoyer leurs enfants à l'école anglaise, le premier ministre suppléant pourrait-il dire à la Chambre s'il a pris connaissance du texte de la déclaration de M. Laurin et si le gouvernement fédéral est d'accord sur cette proposition?

**L'hon. Jean Chrétien (premier ministre suppléant):** Monsieur le président, oui, j'ai pris connaissance de la déclaration du ministre Laurin, et la requête que nous faisons au sujet de la décentralisation vers Sherbrooke au gouvernement québécois à l'effet de permettre aux fonctionnaires qui y déménageront d'envoyer leurs enfants dans des écoles anglaises, est la même requête que nous faisons aux autres gouvernements provinciaux lorsque nous procédons à des décentralisations, et lorsque nous exigeons d'eux qu'ils donnent l'éducation en langue française aux fonctionnaires qui déménageront dans ces villes. La requête est la même pour la province de Québec comme pour les autres provinces, et la décentralisation ne se fera pas pour une période de six mois. Nous avons l'intention de décentraliser pour une très longue période de temps et les fonctionnaires ont le droit d'envoyer leurs enfants dans les écoles de leur langue maternelle s'ils le veulent sans quoi, selon les engagements pris à la Chambre, nous n'autoriserons pas la décentralisation.

\* \* \*

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

MOYEN-ORIENT—LA FORCE DE MAINTIEN DE LA PAIX

**M. Allan B. McKinnon (Victoria):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Le ministre pourrait-il nous dire si l'article publié en première page du *Globe and Mail* d'aujourd'hui concernant l'envoi de troupes au Liban est fondé. D'après l'article, le premier ministre aurait déclaré:

Si on le lui demande, le Canada enverra un bataillon de troupes de combat dans le Sud du Liban.

Le premier ministre suppléant est-il en mesure de dire à la Chambre si cette déclaration représente la politique du gouvernement?

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (premier ministre suppléant):** Monsieur le président, je n'ai pas vu la déclaration du premier ministre à cet effet. Je sais que le premier ministre a discuté hier avec le Secrétaire général de l'ONU, et qu'il est disposé à aider étant donné la situation. Il y a eu des échanges de vues sur l'aide que nous pourrions apporter relativement à ce problème, mais on n'a pris aucune décision définitive ni dans un sens ni dans l'autre.